



## **PREMIÈRE VICTOIRE: LE CANTON VEUT METTRE TOUT LE TRONÇON SUD EN TRANCHÉE COUVERTE! MAIS ÇA NE RÉSOULT RIEN!**



Luc Bardet  
Président de l'Association  
"Stop contournement!"

### ÉDITORIAL

Chères amies, chers amis,

Les vacances sont finies – les grandes manœuvres autour du projet de contournement de Romont commencent...

**Première nouvelle:** le 13 juillet, les médias annonçaient que le Conseil d'État avait décidé de mettre tout le tronçon Sud (Parqueterie – Nespresso) en tranchée couverte. Une première et importante victoire pour nous. Mais qui ne résout rien, comme vous le lirez ci-contre.

**Deuxième nouvelle:** le 23 août, M. le Syndic de Romont a annoncé lors de la séance d'information sur le projet d'école primaire que le Canton organisera une séance d'information sur le contournement fin septembre ou début octobre.

Donc, **restons mobilisés, car la lutte continue...**

...et comme vous le savez:

**Ensemble, nous vaincrons!**

Amicalement vôtre

Luc Bardet

### **NON, LA TRANCHÉE COUVERTE NE RÉSOULT RIEN, CAR ELLE NE PROTÈGE PAS LES CHAVANNES DU BRUIT – AU CONTRAIRE!**

Dans son message sur la couverture du contournement Sud publié le 13 juillet, le Conseil d'État déclare: "La recommandation provient du Comité de pilotage du projet. Elle a convaincu avant tout par la protection conséquente des riverains contre le bruit, mais aussi en matière de sécurité et de confort ainsi que de mobilité douce et de protection du paysage".

Contrairement à ce que nous craignons, (voir NL n° 5), le Conseil d'État n'a pas choisi la variante la moins coûteuse, mais la plus chère. Celle-ci dépassera les compétences financières du Grand Conseil (env. 41 mio de CHF) et sera donc soumise au référendum financier obligatoire et passera en votation populaire cantonale... avec tous les risques d'échecs y relatifs. Mais ce n'est pas son principal défaut:

**L'État favorise une catégorie de citoyens ne-s au détriment d'une autre!**

**Primo:** Alors que les résident-e-s du Pré de la Grange et d'En Bouley seront à l'abri des nuisances visuelles et sonores du contournement, nombre d'habitant-e-s des Chavannes seront impacts par ses nuisances sonores – lesquelles sont, l'étude SiRENE l'a scientifiquement prouvé, très néfastes pour la santé.

**Secundo:** Il y a, dans la zone Chavannes – Grand Clos de nombreuses parcelles construites ou constructibles

en zone centre et mixte (v. zone jaune sur la carte ci-après). Ces parcelles seront directement et fortement impactées par le contournement, sur le plan visuel, sonore et olfactif. Cela ne nuira pas seulement à la santé des habitant-e-s, mais cela dévalorisera les immeubles déjà construits, ainsi que les parcelles constructibles de cette zone – sans qu'il n'existe une possibilité de dédommagement aussi longtemps que les normes de pollution sont respectées... et celles-ci ne sont pas très basses!

Il en va de même pour les propriétés riveraines du rempart Est de l'intramuros: il suffit de se balader sur la Promenade des Remparts pour imaginer ce qui attendra leurs propriétaires et locataires lorsque 12'000 véhicules passeront jour et nuit sous leurs murs...

**L'ASC demande donc au Canton de ne pas prêter les habitants des Chavannes et des Remparts par rapport à ceux du Pré de la Grange et d'En Bouley et de couvrir intégralement le tracé Est du contournement, si celui-ci devait être réalisé.**

**Le Canton tiendra-t-il la promesse faite par M. le Syndic le 23 août?**

Une information officielle sur le contournement a déjà été promise à plusieurs reprises – promesse jamais tenue. En outre, le projet de contournement ne sera mis à l'enquête publique que dans le courant de l'automne 2023, selon les informations communiquées cet été aux médias par la DIME. Or, il aurait dû être déjà mis à l'enquête

en automne 2021. Mais nous ne nous plaignons pas de ce retard...

**ÉTRANGE: UN TRONÇON PRÉTENDU "ENTIÈREMENT COUVERT" MAIS QUI NE L'EST PAS!**

Les informations de la DIME, ainsi que le plan ci-dessous, qu'elle a publié,

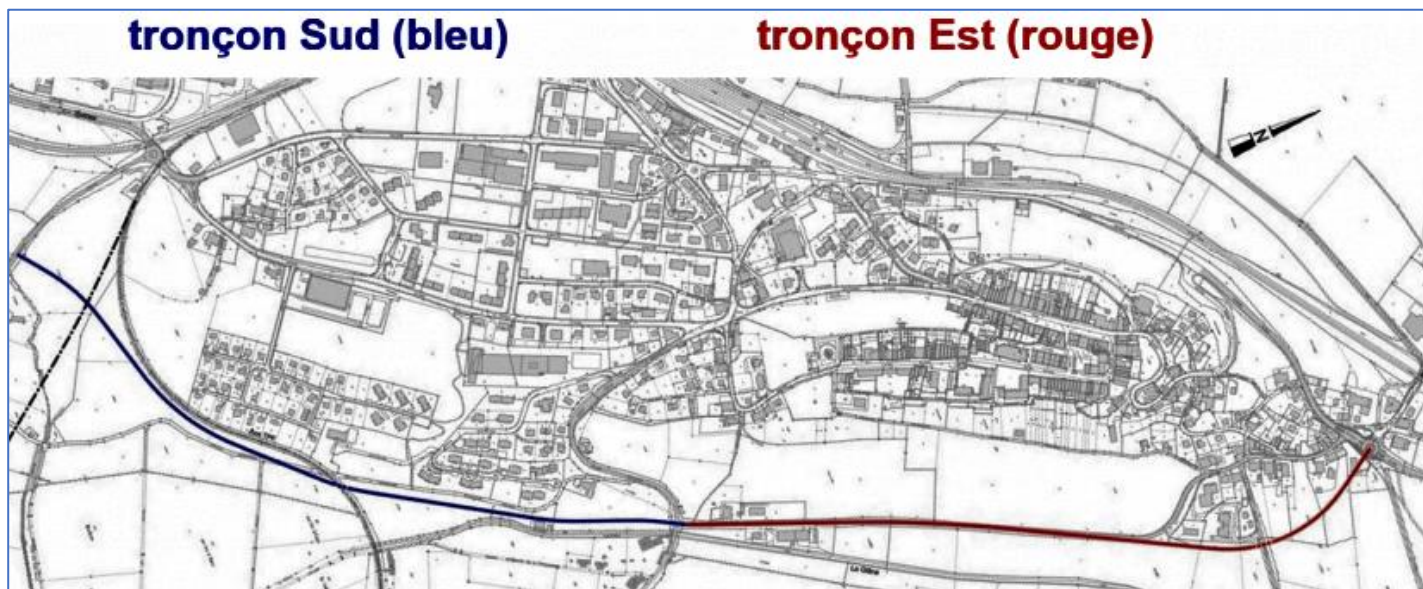
donnent l'impression que le tronçon Sud sera entièrement couvert, depuis la Parqueterie jusqu'à Nespresso. Mais l'ingénieur cantonal n'a évoqué qu'une couverture sur 850 m...

C'est la seconde carte, complétée par nos soins, qui montre approximative-

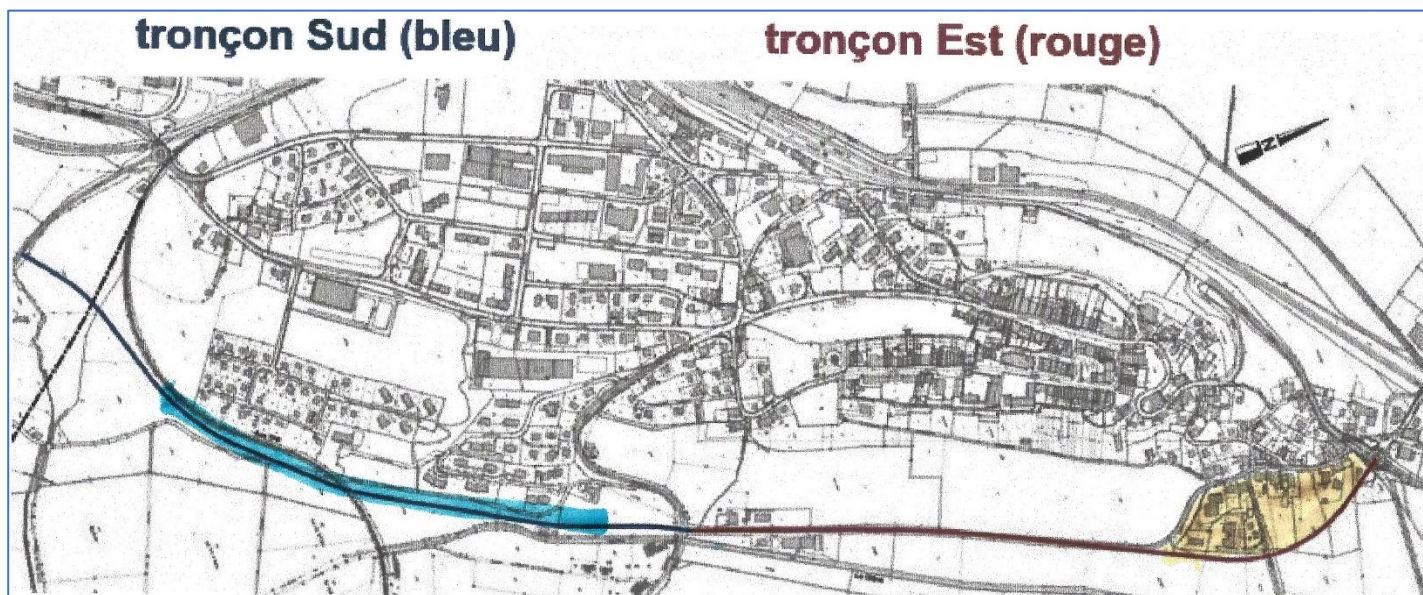
ment, la longueur réelle du tronçon couvert (trait bleu épais).

Ce sont cette étrangeté et bien d'autres sur lesquelles nous allons interroger le Service des Ponts et Chaussées lors de la présentation promise... À très bientôt donc!

#### Le plan publié par le Canton



#### Le plan remanié par l'ASC



**MERCI DE VOS COTISATIONS ET DONS: NOUS EN AVONS BESOIN POUR DÉVELOPPER, ÉTENDRE ET RENFORCER DURABLEMENT NOTRE ACTION!**

#### Un appel urgent à toutes et à tous!

Les choses s'accroissent! Le Comité de l'ASC s'adresse donc à chacun·e d'entre vous pour alimenter la caisse qui nous permettra de poursuivre une action qui a déjà désécurisé les autorités et qui les désécurisera plus encore... **Merci de tout cœur!**

**"Stop contournement!", 1680 Romont**  
**IBAN: CH29 0839 0038 6193 1000 6**